Communiqué de presse
**30 octobre 2026**

# Résultats annuels 2025-2026
# Point sur la trésorerie du Groupe

- **Forte accélération du modèle de développeur-investisseur d'unités de méthanisation en injection biométhane avec 5 prises de participation dans de nouveaux projets qui portent le portefeuille d'actifs à 7 participations au 30 juin 2026**
- **Chiffre d'affaires consolidé de 11,5 M€ en croissance de +161% intégrant les premiers revenus de revente de biométhane**
- **Perte d'exploitation en baisse et limitée à -3,7 M€ dans cette phase de déploiement**
- **13,0 M€ de trésorerie à date (11,6 M€ au 30 juin 2026) apportés en compte courant aux sociétés porteuses des unités de méthanisation pour financer les premières phases de développement, avant la mise en place de financements bancaires**
- **Des recherches actives de financements pour renforcer rapidement la trésorerie et pour pouvoir poursuivre le développement des actifs et la création de valeur**

*La société Agripower France (« Agripower » ou la « Société »), acteur français de la méthanisation et désormais positionnée comme développeur-investisseur dans le biométhane, présente ses premiers comptes consolidés établis sur une base volontaire au titre de l'exercice 2025-2026 arrêtés le 30 juin 2026. Les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clôturé le 30 juin 2026 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration d'Agripower France, réuni le 30 octobre 2026. Ils font l'objet d'une observation des commissaires aux comptes relative à la continuité d'exploitation.*

*Le rapport financier annuel est disponible dans la rubrique « Documents financiers » sur le site internet de la Société.*

**L'exercice 2025-2026 confirme l'accélération de la stratégie de développement du Groupe dans un modèle de développeur-investisseur d'unités de méthanisation en injection biométhane. Cette stratégie vise à valoriser son expertise d'intégrateur à travers un portefeuille d'actifs en développement détenus en propre, générant à terme des revenus récurrents sécurisés par des tarifs réglementés sur 15 ans.**

**Après les 2 premières opérations réalisées sur l'exercice précédent, le Groupe a pris, par le biais de sa filiale Eliona (détenue à 100%), des participations dans 5 nouvelles sociétés de projets (« SPV ») en France portant à 7 le portefeuille d'actifs.**

**Le portefeuille comprend aujourd'hui 1 unité en production (*Méthélec* - Puy-de-Dôme), 4 projets Greenfield » dont 3 en construction (*Will-Sun* - Moselle, *Les Hélianthes* - Sarthe, *Les Gourmets* – Mayenne) et 1 (*Terre du Milieu* - Allier) dont les travaux doivent démarrer en 2027, sous réserve de la disponibilité des financements. 2 unités « Brownfield » (*Méthamermont* -Meuse, *AED* - Yonne) doivent être converties de la cogénération vers l'injection de biométhane**

**Compte tenu de l'élargissement du périmètre, le Groupe publie en 2025-2026 ses premiers comptes consolidés sur une base volontaire intégrant Eliona et les sociétés portant les actifs (« SPV »), à l'exception *des Hélianthes* et de *AED* qui seront consolidées en 2026-2027.**

**Le chiffre d'affaires consolidé ressort 11,5 M€ en hausse de +161% par rapport à 2024-2025, intégrant une forte croissance des revenus récurrents issus de la vente de biométhane par la seule unité en production aujourd'hui.**

**La part de ces revenus va fortement augmenter lors des prochains exercices au fur et à mesure de la mise en service des 6 autres unités de méthanisation. Dans cette phase de déploiement, le Groupe est logiquement en perte opérationnelle, qui reste néanmoins limitée à -3,7 M€ grâce à une gestion rigoureuse des charges.**

**Le développement des actifs est en revanche fortement consommateur de capitaux dans les premières phase de développement, d'autant que le besoin est supérieur aux anticipations compte tenu d'une conjoncture qui ne favorise pas l'obtention rapide de financements bancaires. Le Groupe a ainsi apporté à date 13,0 M€ en compte courant dans les SPV, qui ont été complétés par 7,0 M€ de prêts participatifs pour les 2 unités les plus avancées (4,5 M€ pour *Méthélec* déjà en production et 2,5 M€ pour *Les Gourmets* dont la mise en service est prévue début 2027).**

**Ces apports nécessaires à la création de valeur ont abaissé mécaniquement la trésorerie qui doit être rapidement renforcée, pour poursuivre l'activité et le développement des projets. Outre les refinancements bancaires, les solutions pourront prendre la forme de refinancement par la co-entreprise envisagée dans le cadre du projet dévoilé en juin dernier, dont le term-sheet a été prolongé au 31 décembre 2026, ou d'émissions obligataires auprès de fonds institutionnels.**

**Le Groupe entend ainsi poursuivre le déploiement de son portefeuille de 7 unités de méthanisation, avec pour objectif de franchir en 2027 de nouvelles étapes majeures de mise en service et de montée en puissance des installations, tout en continuant à exécuter des contrats de travaux pour compte de tiers.**

## FAITS MARQUANTS 2025-2026

### Activités « en propre »

Depuis octobre 2024, le groupe Agripower a décidé de capitaliser sur son expertise intégrée pour exploiter pour son propre compte des unités de méthanisation de cogénération converties à l'injection biométhane, activité considérée comme créatrice de valeur à moyen et long terme. Depuis cette date, la filiale Eliona (Energies Locales Intelligentes et Optimisations des Nouveaux Actifs), détenue à 100 % par Agripower, a pris 7 participations dans des sociétés de projets portant les unités de méthanisation dont 5 nouvelles participations durant l'exercice.

***Méthélec* (Puy de Dôme) : 44,9% du capital (58,5% des droits de vote / 63,7% des droits économiques)**
Cette unité de 500 Nm3/h est aujourd'hui la seule à produire du biométhane. Les revenus de production montent progressivement en puissance et ont atteint 4,7 M€ sur l'exercice. Le financement a été assuré par un compte courant à date de 2,7 M€ (2,6 M€ au 30 juin 2026) octroyé par Eliona et par des financements participatifs de 4,5 M€. Le refinancement bancaire est envisagé pour 2027, intégrant une extension pour porter la puissance à 540 Nm3/h.

***Will-Sun* (Moselle) – Greenfield : 35,47% du capital (49,90% des droits de vote et droits économiques)**
Sur ce nouveau site, la construction de l'unité de 200 Nm3/h a démarré dans le cadre d'un contrat de travaux de 4,6 M€ confié à Agripower. La mise en service est toujours prévue à la fin du 1er semestre 2027 pour cet actif qui héberge une petite activité photovoltaïque sous réserve de l'obtention des financements bancaires. L'apport en compte courant par Eliona est actuellement de 3,2 M€ (2,6 M€ au 30 juin 2026).

***Méthamermont* (Meuse) - Brownfield : 40% du capital / 60% des droits de vote et des droits économiques**
Les travaux de conversion de cogénération en biométhane de cette unité d'une puissance de 275 Nm3/h sont prévus de démarrer en 2027 dès que les financements bancaires et en capital seront disponibles. Eliona a injecté en compte courant et en obligations un montant à date de 0,6 M€ (0,5 M€ au 30 juin 2026).

***Les Hélianthes* (Sarthe) - Greenfield :49% du capital, des droits de vote et des droits économiques**
Les travaux de construction suivent leur cours avec une mise en service toujours attendue pour cette unité de méthanisation de 139 Nm3/h au 1er semestre 2027. Les premiers revenus de vente de biométhane sont attendus au 2ème semestre de l'exercice en cours. Eliona a déjà apporté 3,3 M€ (idem au 30 juin 2026) en compte courant et les financements bancaires sont en cours de négociation.

***Les Gourmets* (Mayenne) – Greenfield : 49% du capital, des droits de vote et des droits économiques**
Les travaux ont démarré en janvier 2026, pour une mise en service prévue au 1er trimestre 2027 de l'unité de 122 Nm3/h. Les revenus de productions devraient commencer à contribuer au chiffre d'affaires au 2nd semestre 2026-2027. Le financement est bouclé avec un compte courant d'Eliona de 0,8 M€, un prêt participatif de 2,5 M€ et des prêts bancaires accordés en cours de signature pour 5,3 M€.

***Terre du Milieu* (Allier) – Greenfield : 38% du capital des droits de vote et des droits économiques**
Les travaux de cette nouvelle unité de 114 Nm3/h ont vocation à démarrer en 2027 une fois les financements disponibles obtenus avec un objectif de mise en service avant la fin de l'année 2027. Il est prévu qu'Eliona apporte 0,8 M€ en compte courant dans les prochains mois.

***AED* (Yonne) – Brownfield : 5% du capital et des droits économiques pouvant être portés à 88%**
Les demandes ICPE et de permis de construire ont été déposées. Les travaux ont vocation à démarrer en 2027 dès que les financements seront disponibles avec un objectif de mise en service avant la fin de l'année 2027. Eliona a déjà apporté à date 0,8 M€ (0,3 M€ au 30 juin 2026) en compte courant pour financer les premières étapes.

**Activités pour « compte de tiers »**

Agripower a poursuivi l'exécution de son portefeuille résiduel de projets **de méthanisation à la ferme en cogénération**, segment dont le développement commercial a été arrêté afin de concentrer les ressources du Groupe sur l'injection biométhane. Sur l'exercice, 5 mises en service ont été réalisées et les 9 dernières unités sont en cours d'installation.

Agripower a livré par ailleurs **une unité clé en main de méthanisation avec injection de biométhane dans le Maine-et-Loire**, ainsi que des **extensions** sur des unités déjà installées **dans le Calvados et le Morbihan**.

Le Groupe a également signé en fin d'exercice un contrat de travaux d'un montant de 3,2 M€ pour la réalisation d'une **unité de méthanisation en injection biométhane en Charente**, sans prise de participation au capital du projet.

Agripower a signé par ailleurs un **contrat d'étude de 0,3 M€** au Sénégal, financé par le Fonds d'études et d'aide au secteur privé (FASEP), portant sur la conception d'une unité de méthanisation destinée à alimenter des bus urbains.

## RÉSULTATS ANNUELS 2025-2026

Agripower présente ses comptes sociaux et publie, pour la première fois, des comptes consolidés afin de refléter la nouvelle dimension du Groupe liée aux prises de participation dans des unités de méthanisation.

### COMPTE SOCIAUX

*Les résultats sociaux présentés ci-dessous correspondent aux comptes uniquement de la société mère Agripower France.*

| *En milliers d'euros* | 2025-2026 | 2024-2025 |
|---|---|---|
| **Chiffre d'affaires net** | **8 315** | **3 690** |
| Produits d'exploitation hors reprises sur provisions | 103 | 100 |
| **Charges d'exploitation** | **(10 898)** | **(6 411)** |
| Dont Achat net de marchandises | (428) | (179) |
| Dont Autres achats et charges externes | (8 429) | (4 820) |
| Dont Charges de personnel | (1 547) | (1 345) |
| Dont autres charges | (494) | (67) |
| **EBITDA[1]** | **(2 480)** | **(2 715)** |
| Dotations nettes aux amortissements et provisions[2] | 402 | (1 319) |
| **Résultat d'exploitation** | **(2 078)** | **(4 034)** |
| Résultat financier | 225 | 194 |
| Résultat exceptionnel | - | (17) |
| IS | - | (2) |
| **Résultat net** | **(1 852)** | **(3 856)** |

**Le chiffre d'affaires social ressort à 8,3 M€ en ligne avec l'objectif communiqué au marché (autour de 8 M€) et en croissance de +125%.** Il est composé essentiellement des contrats de travaux pour comptes de tiers (pour 3,2 M€), des contrats de travaux facturés aux SPV (pour 3,8 M€) et des prestations de services et de maintenance (pour 1,2 M€).

**La perte d'exploitation sociale s'améliore de près de 2,0 M€,** pour s'établir à -2,1 M€, grâce à la maîtrise des charges dans un contexte de forte croissance du chiffre d'affaires, ainsi qu'à une reprise nette de provisions de 0,6 M€.

Après comptabilisation d'un résultat financier positif de 0,2 M€, le résultat net social ressort à -1,9 M€ (vs -3,9 M€ en 2024-2025)

[1] EBITDA : Résultat d'exploitation + dotations nettes aux amortissements et provisions

[2] Incluant une reprise nette de provision de 0,6 M€

## COMPTES CONSOLIDES

*Les résultats présentés ci-dessous correspondent aux comptes consolidés d'Agripower France. La Société publie pour la première fois à l'issue de l'exercice 2025-2026, des comptes consolidés intégrant ELIONA et des participations détenues dans les sociétés de projet à l'exception des Hélianthes (comptes non disponibles) et d'AED (% de détention insuffisant à la date de clôture de l'exercice).*

*Périmètre de consolidation :*

| Société | Méthode de consolidation | % contrôle | 2024-2025 | 2025-2026 |
|---|---|---|---|---|
| *AGRIPOWER France* | Société Mère | 100,00% | 12 mois | 12 mois |
| *ELIONA* | Intégration globale | 100,00% | 12 mois | 12 mois |
| *LES GOURMETS* | Intégration proportionnelle | 49,00% | | A partir du 18/12/2025 |
| *METHELEC* | Intégration globale | 58,48% | A partir du 15/10/ 2024 | 12 mois |
| *METHAMERMONT* | Intégration globale | 60,00% | | A partir du 12/03/2026 |
| *TERRE DU MILIEU* | Intégration proportionnelle | 38,00% | | A partir du 8/04/2026 |
| *WILL SUN* | Intégration proportionnelle | 49,90% | A partir du 2/05/2025 | 12 mois |

| *En milliers d'euros* | 2025-2026 | 2024-2025 |
|---|---|---|
| **Chiffre d'affaires net** | **11 454** | **4 383** |
| Produits d'exploitation hors reprises sur provisions | 1 349 | 164 |
| **Charges d'exploitation** | **(16 332)** | **(8 393)** |
| Dont Achat net de marchandises | (2 917) | (972) |
| Dont Autres achats et charges externes | (11 258) | (5 858) |
| Dont Charges de personnel | (2 076) | (1 530) |
| Dont autres charges | (81) | (33) |
| **EBITDA[3]** | **(3 529)** | **(3 844)** |
| Dotations nettes aux amortissements et provisions | (156) | (1 518) |
| **Résultat d'exploitation** | **(3 685)** | **(5 362)** |
| Résultat financier | (698) | 13 |
| Résultat exceptionnel | - | (17) |
| IS | - | 2 |
| **Résultat net** | **(4 384)** | **(5 365)** |

### CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE 2025-2026

**Le chiffre d'affaires consolidé ressort à 11,5 M€, contre 4,5 M€ proforma en 2024-2025**. Il se décompose de la manière suivante :

- **4,6 M€ issus des premières ventes de biométhane,** provenant majoritairement de Méthélec, la seule unité en production aujourd'hui. Les revenus de Méthamermont actuellement en cogénération sont marginaux (0,1 M€) compte tenu de leur date d'entrée en consolidation.
- **1,4 M€ issus des revenus liés à aux travaux de méthanisation à la ferme en cogénération** dont l'activité commerciale est aujourd'hui arrêtée**.**
- **4,2 M€ issus des revenus liés aux travaux de développement d'unités de méthanisation en injection biométhane**, provenant pour 1,8 M€ de contrats de travaux pour compte de tiers (livraison

[3] EBITDA : Résultat d'exploitation + dotations nettes aux amortissements et provisions

de l'unité du Maine-et-Loire, extensions d'unités en Normandie et en Morbihan) et de 2,4 M€ de la quote-part des contrats de travaux reconnus sur les unités en propre[4].

- **1,2 M€ issus des services associés (consommables, maintenance, SAV, refacturation d'heures).**

## RESULTAT D'EXPLOITATION CONSOLIDE EN PERTE MAITRISEE

**Grâce à une maîtrise rigoureuse des charges, les résultats du Groupe s'améliorent tout en demeurant déficitaires dans cette phase de transformation. Une unité est aujourd'hui en production, tandis que les autres actifs sont à différents stades de construction, de conversion ou de préparation.**

Les charges d'exploitation progressent ainsi à un rythme moins rapide que le chiffre d'affaires. La progression des achats de marchandises est liée à l'achat d'intrants pour alimenter la production de l'unité en fonctionnement. La progression des autres charges externes s'explique par le recours à la sous-traitance sur les travaux, tandis que les charges de personnel restent maîtrisées. **L'EBITDA ressort à -3,5 M€** et **le résultat d'exploitation à -3,7 M€**, bénéficiant d'une reprise nette de provisions de 0,6 M€.

Les charges financières sont de 0,7 M€ correspondant aux intérêts des prêts participatifs et des prêts bancaires logés dans les SPV.

**Le résultat net ressort à -4,4 M€ à comparer à -5,4 M€ sur l'exercice précédent**.

## SITUATION BILANTIELLE ET DE TRESORERIE

**Au 30 juin 2026, les capitaux propres consolidés s'élèvent à 6,6 M€ (vs 1,6 M€), les augmentations de capital net de 8,9 M€ compensant largement la perte de l'exercice.**

**Les flux de trésorerie liés à l'activité ressortent à -6,2 M€ sur l'exercice**. Ils reflètent principalement une marge brute d'autofinancement de -3,9 M€ reflet de la perte opérationnelle et d'une hausse du besoin en fonds de roulement de 2,3 M€ liée au démarrage du nouveau cycle de projets.

**Les investissements nets s'élèvent à -4,6 M€**, correspondant aux équipements installés sur l'unité Méthélec durant l'exercice et aux variations d'immobilisations financières.

**La trésorerie ressort à 3,0 M€ au 30 juin 2026 (dont 1,1 M€ logés dans les SPV et Eliona et 1,9 M€ au niveau d'Agripower France)**. La trésorerie a été renforcée en juillet 2026 par une augmentation de capital de 0,6 M€ au niveau d'Agripower et la mise en place d'un prêt participatif au niveau d'Eliona de 1,3 M€ sur la plateforme Miimosa. Cette trésorerie a été en partie consommée par les déploiements en cours sur les unités de méthanisation.

**Les dettes financières brutes ressortent au 30 juin 2026 à 10,3 M€**, dont 1,9 M€ logés chez Agripower France (dont prêt vert de 1,8 M€) et 8,4 M€ sur des financements participatifs (5,7 M€[5]) et bancaires (2,7 M€)[6] dans les SPV.

Le Groupe a bénéficié aussi d'un apport en compte courant en mars 2026 de Vatel Capital de 2,5 M€ dont la transformation en OCA (Obligations Convertibles en Actions) sera proposée à la prochaine Assemblée Générale.

Les comptes 2025-2026 ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation sur la base de l'aboutissement favorable des recherches de financement incluant le refinancement bancaire des unités de méthanisation et remontée des fonds avancés en compte-courant, l'aboutissement favorable des discussions

[4] Pour les unités consolidées en intégration proportionnelle, le chiffre d'affaires des contrats de travaux retraité de la marge interne est reconnu à hauteur de la part non détenue par Eliona. En intégration globale, ce chiffre d'affaires est éliminé en intragroupe. Le chiffre d'affaires éliminé est passé en production immobilisée.

[5] Dont 4,5 M€ sur Méthélec (intégration globale) et 1,25 M€ sur les Gourmets (intégration proportionnelle)

[6] Dettes bancaires existantes de 2,5 M€ chez Méthamermont (intégration globale) et de 0,2 M€ chez Will-Sun (intégration proportionnelle)

avec le prêteur pour le report des échéances sur l'exercice en cours et des négociations en cours concernant la création d'une joint-venture au niveau d'Eliona.

Toutefois, dans un contexte de transformation et au regard de la conjoncture actuelle, la capacité du Groupe à réaliser les éléments mentionnés ci-dessus reste soumise à un certain nombre d'aléas et de risques. Cette situation fait peser une incertitude significative sur la continuité d'exploitation de la société Agripower France, sur sa capacité à poursuivre ses activités et à honorer ses dettes sur la période 12 mois suivant la date de clôture de l'exercice.

**POINT SUR LA TRESORERIE**.

La trésorerie du Groupe a été fortement mobilisée pour financer la constitution du portefeuille et les premières phases de développement des actifs, dont 4 projets Greenfield. Les besoins de trésorerie se sont révélés supérieurs aux anticipations, notamment en raison des délais d'obtention des financements bancaires par rapport au calendrier initial, malgré le recours à des financements participatifs pour les deux projets les plus avancés

Le premier financement bancaire, relatif au projet de Mayenne, est accordé et en cours de signature. Les demandes de financements des autres unités sont en cours. **Leurs mises en place permettront de poursuivre le développement des projets et de dégager des capacités de remontée de trésorerie vers la société mère.**

**Dans l'intervalle, le Groupe doit néanmoins renforcer rapidement sa trésorerie afin de couvrir ses besoins en fonds de roulement et pouvoir poursuivre le développement des projets.**

Plusieurs leviers sont actuellement à l'étude ou en cours de concrétisation. Ils visent à assurer l'autonomie financière d'Eliona vis-à-vis de sa société mère, Agripower France, et à permettre le remboursement en grande partie des avances en comptes courants qui ont été consenties aux sociétés de projet (SPV).

- **Refinancement des unités de méthanisation par emprunts bancaires**. Le premier prêt a été accordé pour les Gourmets (5,3 M€) et les demandes sont en cours pour toutes les autres SPV.
- **Recherche de financement au niveau d'Eliona**. Cette opération viserait à refinancer une part significative des comptes courants consentis aux SPV et à financer de nouvelles prises de participation. Des discussions sont en cours avec plusieurs investisseurs institutionnels.
- **Création d'une joint-venture au niveau d'Eliona**. Cette opération dévoilée en juin dernier[7] associerait un fonds d'investissement à un acteur spécialisé dans le développement de projets d'énergies renouvelables, avec une priorité donnée aux actifs Brownfield, notamment les deux unités existantes. Le term-sheet encadrant cette opération a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2026.

**PERSPECTIVES**

La priorité du Groupe est de sécuriser rapidement une solution de financement permettant de couvrir ses besoins de trésorerie à court terme, tout en préservant autant que possible la valeur des actifs et les perspectives de développement du portefeuille.

[7] Cf communiqué de presse du 4 juin 2026

**En termes de carnet de commandes, la société mère Agripower France disposait au 1er juillet 2026 d'un carnet de commande de 14,6 M€**, constitué de 4,0 M€ de contrats travaux pour compte de tiers et de 10,6 M€ de travaux pour les SPV[8] auxquels s'ajoutent les prestations de services.

**En consolidé, compte tenu de l'élimination des flux intra-groupes et des méthodes de consolidation des SPV, le carnet de commandes consolidé relatif aux contrats de travaux s'élève à 7,0 M€** auxquels s'ajoutent les **prestations de services délivrées par Agripower France ainsi que les revenus de ventes de biométhane et d'électricité des SPV (rappel 4,6 M€ en 2025-2026).**

Le Groupe tiendra le marché informé de toute avancée sur les solutions financières en cours de négociation dans les prochains mois.

**Prochain communiqué :**

**Résultats semestriels – 27 avril 2027**

**Retrouvez toute l'information sur le site www.agripower-france.com**

**À PROPOS D'AGRIPOWER**

Créé en 2012, Agripower France est un acteur français de la méthanisation, désormais positionné comme un développeur-investisseur dans le biométhane.

Agripower France développe, finance, construit et accompagne l'exploitation d'unités de production d'énergie renouvelable, principalement pour les secteurs agricole et agro-industriel. En s'appuyant sur une expertise intégrée, Agripower constitue progressivement un portefeuille d'actifs en propre afin de générer des revenus récurrents et de contribuer durablement à la transition énergétique.

**RELATIONS INVESTISSEURS**
ACTUS finance & communication
Guillaume Le Floch
agripower@actus.fr
Tél. 01 53 67 36 70

**RELATIONS PRESSE**
ACTUS finance & communication
Fatou-Kiné N'Diaye
fndiaye@actus.fr
Tél. 01 53 67 36 34

[8] *Hors contrat de travaux signé sur Terre du Milieu, dont les autorisations administratives sont en attente*